

Conseil municipal du 16 novembre 2010

Compte-rendu de la séance

Etaient présents : Jean-Michel BORGEL, Georges VIGNOUD, Pierre GUIDAT, Bernard BOULANGER, Gabriel HENRIQUET, Daniel ALESSANDRINI, Valérie BOCQUET LEGER, Danièle BRUN, Christiane BRUNET, Eric DELESCLUSE, Christine DIETZ, Thierry FERRACHAT, Jean-Jacques MAURIS, Michel MENDEZ PORCEL, Pierre MICHEL, Michel PAJEAN, Monique PERRIER, Maryse PRETTE, Claude RIOND.

Excusés et représentés par pouvoir : Nacera ALLALOU (pouvoir à Maryse PRETTE)

Etaient excusés : Jean-louis PATACINI

Etaient absents : Jean-Claude GOUVERNEUR, Marie-Corinne LAUDES

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Monique PERRIER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2010

Au préalable, l'assemblée délibérante est sollicitée pour inscrire à l'ordre du jour le point suivant :

- Cession de terrain au hameau « les Allues-dessus »

1/ Présentation du DICRIM

Monsieur VIGNOUD, premier adjoint, présente le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Ce document synthétique est destiné à informer la population sur les risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur le territoire communal.

- le risque inondation
- le risque mouvement de terrain
- le risque feux de forêt
- le risque sismique
- le risque météorologique
- le risque transport des matières dangereuses
- le risque de barrage
- le risque nucléaire

Ce document contient également l'ensemble des consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement grave (confinement, évacuation et inondation).

Monsieur VIGNOUD indique que le DICRIM sera distribué à l'ensemble de la population de Saint-Pierre d'Albigny avec le prochain bulletin municipal dans la première semaine du mois de décembre 2010.

En complément du DICRIM, la commune a également élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) qui constitue un document exhaustif, il fera également l'objet d'une présentation au conseil municipal.

2/ Souscription d'une ligne de trésorerie de 500 000€

La ligne de trésorerie de 300 000€ étant arrivée à échéance, monsieur le maire propose de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 € afin de faciliter le paiement des travaux du pôle communal multi activités dans l'attente du recouvrement des recettes escomptées (subventions, F.C.T.V.A.).

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer la convention de crédit avec l'établissement bancaire retenu.

3/ O.P.A.C. de la Savoie : réaménagement de la dette des emprunts garantis

Afin d'optimiser la gestion de sa dette, l'O.P.A.C. de la Savoie a étudié avec la Caisse des Dépôts la possibilité de réaménager une partie de sa dette auprès de cet organisme. L'opération consiste à transférer une partie de ces prêts, actuellement indexés sur le taux de Livret A, sur un taux fixe.

Dans ce cadre, un avenant aux contrats de prêts doit être signé par les structures garantes dont la commune de Saint-Pierre d'Albigny et cela nécessite une délibération du conseil municipal. Certains prêts indexés sur le Livret A qui ne sont pas concernés par le passage en taux fixe font l'objet d'une baisse de marge et l'engagement du garant s'en trouve minoré. Ils font également l'objet d'un avenant sans nécessité de prendre une nouvelle délibération. Deux prêts représentant plus de 60% de l'encours garanti par la commune font l'objet de ce réaménagement de la dette.

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate monsieur le maire pour signer un avenant à un contrat de prêt qui passe en taux fixe (2,95%), l'autre prêt bénéficie d'une baisse de marge sur le taux du Livret A.

4/ Sécurisation RD 911 – programme voirie 2010 : avenant de marché de travaux

Suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis le 28 octobre dernier, l'assemblée délibérante doit autoriser monsieur le maire à signer un avenant au marché de voirie 2010. Monsieur VIGNOUD, premier adjoint, indique que le montant de cet avenant qui porte sur une série de travaux supplémentaires (enrobés, modification du profil d'une écluse) s'élève à 14 806,33 € H.T. (17 708,37 € T.T.C.).

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate monsieur le maire pour signer cet avenant (+ 12,75%) avec l'entreprise adjudicataire EIFFAGE T.P., portant le montant du marché à 130 970,67 € H.T. (156 640,92 € T.T.C.).

5/ Travaux R.T.M. – ruisseau de Favasset : demande d'une subvention auprès de l'Etat

Monsieur le maire propose de demander une subvention auprès de l'Etat pour les travaux R.T.M. de création d'une plage de dépôt à l'amont du hameau de « Chevillard » afin de canaliser les crues du ruisseau de Favasset.

Monsieur VIGNOUD indique que le montant estimatif des travaux est de 35 590 € H.T. (42 565,64 € T.T.C.) avec la possibilité d'obtenir une subvention de 40 % (14 236 €).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat pour la réalisation de ce programme.

6/ Personnel communal : création de poste

Monsieur le maire propose à l'assemblée délibérante la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe horaire.

Monsieur GUIDAT, adjoint en charge des « Affaires scolaires » précise qu'il s'agit d'un poste destiné au renfort ponctuel du personnel de service (entretien bâtiment et restauration-périscolaire).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe horaire à compter du 1^{er} décembre 2010.

7/ Indemnité de conseil 2010 du receveur municipal

Comme chaque année, monsieur le maire informe qu'il convient de se prononcer sur l'indemnité de conseil du receveur municipal.

Il précise que le montant de cette indemnité s'élève à 784,29 € au titre de l'année 2010.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer l'indemnité de conseil au receveur municipal.

8/ Cession de terrain

Monsieur le maire propose de rétrocéder une parcelle de terrain d'une superficie de 99 m² à un particulier au hameau « les Allues dessus ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rétrocéder cette parcelle.

9/ Questions diverses

- secteur des écoles

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre de l'association des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) au sujet de la sécurité aux abords des écoles publiques ainsi que sur l'état actuel des sanitaires de l'école élémentaire.

- cross U.N.S.S.

Monsieur ALESSANDRINI rappelle que le championnat départemental de cross U.N.S.S. se déroulera à Saint-Pierre d'Albigny le 1^{er} décembre 2010.

- programmes de travaux

A la demande de monsieur ALESSANDRINI, monsieur le maire dresse un état de l'avancement des différents programmes de travaux :

- **accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments communaux** : la consultation pour un diagnostic préalable est lancée,
- **pôle communal multi activités** : les travaux de gros œuvre sont en cours,
- **travaux coordonnés « le Bourget »** : le programme se termine actuellement avec les travaux d'enrobés,
- **enfouissement ligne T.H.T. Saint-Pierre d'Albigny – les Aillons** : les travaux ont débuté sur le territoire communal et s'effectueront en trois tronçons jusqu'aux Aillons,
- **Clos Minjoud** : le permis de construire est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat,
- **maison de santé** : une rencontre avec l'architecte est prévue prochainement. Madame BRUNET précise que les services de la direction de la vie sociale (D.V.S.) du Conseil général de la Savoie réfléchissent à la possibilité d'intégrer les locaux de la future maison de santé.

- Plan Local d'Urbanisme

Suite à une demande de monsieur RIOND, monsieur le maire propose que le contenu de la modification du plan local d'urbanisme soit présenté lors de la prochaine séance plénière du conseil municipal.

La séance est levée à 22h

Affiché en mairie le 24 novembre 2010